

L'AGENDA MÉMOIRE DE TRÉSORS - LIRIADE

Ce consommateur avait répondu favorablement fin 2022 à une proposition écrite de **TRÉSORS DU PATRIMOINE – LIRIADE**, devenu dans un souci de simplification **TRÉSORS - LIRIADE**, de recevoir l'agenda mémoire 2023. Il s'agissait d'un agenda complété par des commentaires historiques venant valoriser des dates ciblées. Le prix promotionnel était de 10,98 €.

Il s'étonne aujourd'hui d'avoir reçu l'agenda 2024 facturé au prix de 34,90 € et il assimile cette réception à un envoi forcé.

La commande initiale pour l'agenda 2023 précisait bien les modalités de l'abonnement ainsi souscrit, et était résiliable à tout moment : un nouvel envoi de l'agenda 2024 en décembre 2023 et un prix hors promotion.

Dans la mesure où le consommateur n'a pas informé l'éditeur de son souhait de résilier l'abonnement en place, les termes du contrat ont été respectés et le nouvel envoi est donc dû.

Effectivement, l'échéance de l'abonnement paraît bien lointaine pour le client. Mais, s'il ne souhaite pas voir valider son abonnement, il convient d'effectuer la résiliation dès réception du premier ouvrage, en conservant une copie du courrier et en effectuant un envoi « suivi. »

Trésors
LIRIADE

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)